

Un grand plan de désherbage des trottoirs

Parmi les 15 [mesures d'urgence](#) présentées en début de mandat par la nouvelle équipe municipale, le désherbage des trottoirs reste très attendu par nombre de riverains de rues encombrées d'herbes folles, souvent envahissantes. Un grand plan est lancé début mai pour libérer les espaces piétons et faciliter la circulation des poussettes et personnes à mobilité réduite.

Lundi 4 mai 2026 à 8 heures rue Pelleport (angle rue de Bègles, quartier Bordeaux Sud), Thomas Cazenave maire de Bordeaux lancera lors d'un **point presse**, le plan de désherbage des trottoirs de la ville.

Toute la journée, des agents de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole interviendront dans cette rue pour la rendre plus propre, agréable et faciliter les déplacements de chacun.

Les riverains ont été informés au préalable, invités à ne pas stationner leur véhicule le 4 mai de 7 h 30 à 15 h et à libérer leurs pas de porte en rentrant leurs poubelles*.

Respect des normes écologiques

Les végétaux encombrants et herbes folles seront enlevés à la débroussailleuse et à la binette (raclette manuelle) sans recours aux produits chimiques. La végétation ornementale (roses trémières, jasmins, etc.) n'est évidemment pas ciblée par cette démarche. Les caniveaux encombrés de végétation susceptible d'empêcher l'écoulement des eaux, seront aussi traités.

Pour garantir des trottoirs propres, accessibles et bien entretenus, ces opérations exceptionnelles se poursuivront jusqu'à l'été, dans les rues particulièrement concernées par une végétalisation sauvage, parfois subie par les riverains.

****Rappel***

Pour une ville belle et propre, chaque habitant a pour obligation d'entretenir le trottoir devant son domicile et de tailler ses végétaux (haies, arbres, arbustes...) qui dépassent dans la rue.

Toute l'année, les habitants laissant après la collecte, leurs poubelles sur le trottoir risquent une amende de 102 euros.

Service de presse

Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Aude Boilley 06 64 14 91 73 - Salomé Hubert-Cassant 06 59 67 42 61
presse@mairie-bordeaux.fr 05 56 10 20 46 - bordeaux.fr

